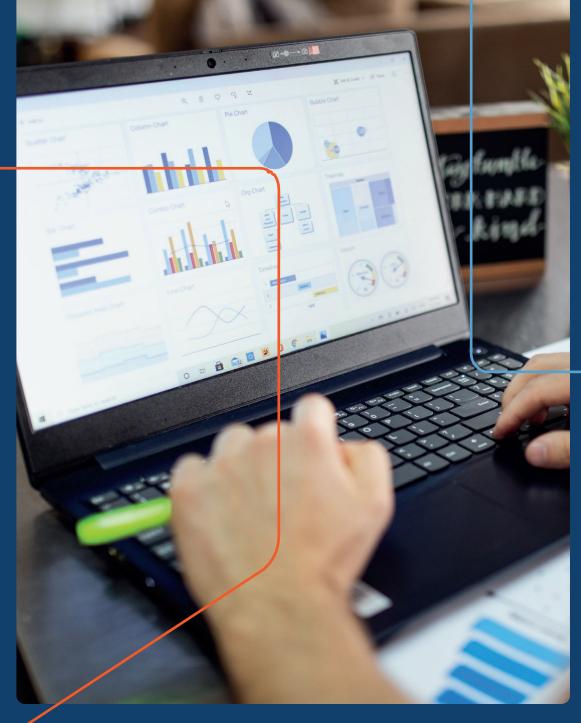
www.apc-climat.fr



PUBLICATION



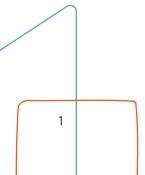
Les bonnes questions à se poser pour choisir son outil de comptabilité carbone

Les conseils de la profession

Juillet 2022

SOMMAIRE

DÉFINITION D'UN OUTIL/ SOLUTION DE COMPTABILITÉ CARBONE	4
PLACE DE L'OUTIL DE COMPTABILITÉ CARBONE DANS LA STRATÉGIE CLIMAT DE L'ORGANISATION	6
LES QUESTIONS INDISPENSABLES	8
La nature des données d'entrée La source des facteurs d'émissions Les questions d'incertitudes Niveau de détail La gouvernance de l'outil La pérennité de l'éditeur et/ou de l'outil L'usage tiers potentiel, la confidentialité et le lieu d'hébergement des données La mise à jour régulière / la maintenance	
LES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES	19
LES SOLUTIONS DE COMPTABILITÉ CARBONE	20
Les outils «numériques» Les outils «informatiques» Liste d'outils	21
SOURCES	22
A DRODOS DE L'ARCC	23



INTRODUCTION

Ces dernières années, de nombreuses solutions de comptabilité carbone ont vu le jour, conséquence de l'intérêt croissant de la prise en compte des enjeux climat.

Cette note a pour objet **d'apporter un éclairage** aux décideurs et aux opérationnels des organisations **sur les critères qui doivent être pris en compte quant au choix d'un outil de comptabilité carbone**.

En complément de cette note focalisée sur les outils , nous vous invitons à consulter la note : Se poser les bonnes questions pour faire un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) utile.

Nous développons en particulier dans cette autre note les questions suivantes :

- celle du périmètre ;
- celle de la différenciation des émissions évitées, compensées et séquestrées ;
- celle du plan de transition ou de l'intégration de la démarche dans une stratégie climat :

•

Ces questions sont tout aussi indispensables à se poser et nous ne les aborderons pas dans cette note, focalisée sur les outils de comptabilité carbone.



COMMENT CHOISIR SON OUTIL DE COMPTABILITÉ CARBONE

Je me pose des questions éclairées sur le fonctionnement de l'outil



Nature des données d'activité (€, km, KWh, nb d'unité de, ...)



Source des facteurs d'émissions



Le niveau de détail dont j'ai besoin (en lien avec l'objectif)



L'accès aux données brutes et aux hypothèses de calcul



Les mises à jour et la maintenance

Je me pose des questions sur le fournisseur de la solution



Sa gouvernance



Sa pérennité



Sa politique de gestion et de propriété de la donnée



Les profils de ses collaborateurs



Sa cohérence avec mes valeurs et ma stratégie fournisseurs

DÉFINITION D'UN OUTIL / SOLUTION DE COMPTABILITÉ CARBONE

Depuis 2019, suite à l'ouverture en open licence de la Base carbone par l'ADEME, de nombreux outils ont émergé pour opérationnaliser les standards relatifs à la comptabilité carbone et apporter de nouvelles fonctionnalités.



QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN STANDARD, UNE MÉTHODOLOGIE ET UN OUTIL?

Un standard est un ensemble de recommandations ou de préférences préconisées par un groupe d'utilisateurs caractéristiques et avisés (ISO 14064, ...)

Une méthodologie est un process, une manière de faire, elle répond à la question :

Comment ? (Bilan Carbone®, GHG Protocol)

Un outil est ce qui permet de "faire", de mettre en oeuvre. Une liste d'outils vous est fournie en page 21 de cette note.

Un BEGES est un diagnostic qui permet d'estimer les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées à l'activité d'une entreprise, industrielle ou tertiaire, d'une administration ou d'une collectivité

Il est le plus souvent composé d'éléments permettant :

- · La collecte des données :
- La recherche de facteurs d'émissions :
- · La comptabilisation des émissions ;
- · La création de rapports (réglementaire, amélioration continue, reporting divers).

Parfois, le BEGES comprend aussi l'intégration de la comptabilité carbone au sein d'une démarche plus globale de sensibilisation, d'actions de réduction et d'établissement d'une stratégie long terme de transition, avec un management de la qualité et une intégration de la thématique climat au sein de la dynamique générale de l'organisation.

Un système de gestion de comptabilité carbone est un outil (tableur Excel, plateforme Saas, application, logiciel etc.) permettant de piloter l'ensemble de la chaîne de traitement et de réalisation d'un Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre. (BEGES).



POUR MIEUX COMPRENDRE COMMENT ÇA MARCHE - LE B.A BA DU BEGES

Figure : Principe général du calcul des émissions de gaz à effet de serre¹

Les émissions des gaz à effet de serre (GES) sont estimées par grands postes d'activité (ex : utilisation directe d'énergie fossile ou d'électricité, achats de matières premières, biens ou services, déplacements, transport, fret, traitement des déchets, utilisation des produits et fin de vie, ...).

Les émissions relatives à chaque poste cité précédemment sont évaluées en associant leur grandeur caractéristique (kilomètres parcourus, kilowattheures consommés, tonnes de marchandises achetées...) à des facteurs d'émissions. Les données opérationnelles de chaque poste (kilomètres parcourus, tonnes achetées, euros dépensés, ...) sont traduites en tonnes équivalents CO₂: tCO₂e. L'estimation détermine donc une quantité totale d'émissions de GES, qu'on peut ventiler sur les postes de l'activité et qui permet de hiérarchiser les actions à mener pour réduire les émissions.

Le facteur d'émission représente la quantité de gaz à effet de serre engendrée par l'utilisation d'une unité considérée (de l'extraction à la combustion, en passant par la transformation de cette unité).

Ces facteurs d'émissions sont construits de manière scientifique à partir d'études ou d'analyses de cycle de vie (ACV) dédiées.

Ils sont évalués pour un procédé déterminé et sur un périmètre précis (par exemple cradle-to-gate, c'est à dire de l'extraction des matières premières à la sortie de l'usine).

La principale base de référence de facteurs d'émissions en France est la Base Carbone de l'ADEME.

A voir aussi : Mooc Énergie Climat par l'ABC et Avenir Climatique

'Source : "Référentiel de mise en conformité Bilan Carbone® des outils de comptabilité carbone" - édité par l'Association pour la transition Bas Carbone en novembre 2021 (ABC) - disponible sur demande auprès de l'ABC.

PLACE DE L'OUTIL DE COMPTABILITÉ CARBONE DANS LA STRATÉGIE CI IMAT DE L'ORGANISATION

Le développement d'outils de comptabilité carbone est normal. Au même titre que les entreprises se sont dotées dans les années 60 ou 70 de logiciels de comptabilité financière, elles se dotent aujourd'hui de solutions de comptabilité carbone... Demain, elles se doteront de solutions de comptabilité intégrant la performance environnementale et sociale.

Dès à présent ou à terme, vous pouvez faire le choix d'internaliser la compétence comptable/carbone ou de continuer de faire appel à un professionnel, expert-comptable/expert climat.

La mesure de tout indicateur, quel qu'il soit, n'a de sens que s'il est **le point de départ de la définition d'un objectif**, duquel va découler une **stratégie et des actions** et le point de comparaison interne permettant de connaître et piloter/corriger sa trajectoire.

Dans le cas de la comptabilité carbone, il s'inscrit comme le diagnostic de base pour la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (cf encart : «Le marteau n'est rien sans la main»).

Et comme toute base, toute fondation, il est capital de s'assurer de sa solidité et de son exactitude pour avoir un diagnostic fiable et suffisamment précis sur lequel pouvoir s'appuyer, construire, et se référer afin d'assurer la pérennité et la résilience de son entreprise face à l'environnement dans lequel elle évolue.

Pour ce faire, vous trouverez dans cette note un référentiel de questions à se poser pour faire un choix éclairé en termes d'outil de comptabilité carbone.





LE MARTEAU N'EST RIEN SANS LA MAIN

Au moment du choix d'un outil, comme au moment de la définition d'une stratégie, il est utile de se poser la question du pourquoi. Dans quel but ? Pour quel objectif?

L'objectif principal de la démarche est à la fois collectif et individuel. Du point de vue collectif, il s'agit de contribuer à l'atteinte collective de la limitation du réchauffement planétaire à +1,5°C, ce qui en France se traduit par le respect des budgets d'émissions définis par la SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone)¹.

Du point de vue individuel, il s'agit de se projeter dans un monde qui, soit aura réussi ce défi collectif, soit sera plus ou moins passé à côté (cf scénarios du GIEC) et de se poser la question suivante : dans ce monde là, si mes clients continuent de m'acheter mes produits ou services et si j'ai la chance de toujours avoir une raison d'être ; comment puis-je m'adapter et anticiper la raréfaction des ressources fossiles, les nouvelles contraintes (réglementaires, économiques, réputationnelles, physiques), mais aussi profiter des nouvelles opportunités (nouveaux marchés, nouveaux modes de consommation, etc)?



Synthèse de la SNBC et La SNBC résumée en 4 pages

LES QUESTIONS INDISPENSABLES

Peu importe les fonctionnalités ou le design de l'outil ou encore sa capacité à faire un joli rapport, si demain vous perdez toutes vos données, ou que le « job » n'est pas fait comme il faut. Si le diagnostic est erroné, qu'il ne donne pas une image conforme à la réalité, qu'il est inutilisable, vous perdrez au mieux du temps et de l'argent, au pire votre crédibilité, vos clients et une chance de vous adapter et de pérenniser votre entreprise.

Imaginez-vous une seule seconde devoir piloter votre structure sur la base d'un bilan et/ou d'un compte de résultat erroné ou tellement approximatif que vous ne pouvez rien en déduire, rien en faire?

Voilà pourquoi, au moment du choix d'un outil, nous vous engageons à vous poser en premier lieu les questions suivantes.

LA NATURE DES DONNÉES D'ENTRÉE



Quels sont les flux d'entrée proposés par l'outil?

Pourquoi c'est important :

Parce que la nature des données d'entrée (flux monétaire, flux comptable, flux ERP, flux physique, flux d'activités) a un impact important sur le résultat et une conséquence directe sur l'utilité de la démarche.

Les flux monétaires sont issus des données bancaires (relevés de compte) en €.

Les flux comptables sont issus des données comptables (compte de résultat) en €.

→ Ces deux types de flux engendrent un taux d'incertitude (voir le paragraphe sur l'incertitude) très fort et qui peuvent se révéler paralysant lorsqu'il s'agira de passer à l'action, rendant le pilotage impossible.

Les flux ERP/PGI sont issus des données que l'on peut retrouver en tout logique dans un Progiciel de Gestion Intégré et ils peuvent regrouper différentes natures de données.

Les flux physiques ou d'activité sont les flux les plus proches du réel sur lesquels les facteurs d'émissions vont pouvoir s'appliquer au plus juste. Ils impliquent en général un travail de collecte des données plus important et la réalisation de calculs. En contrepartie, ils permettent un pilotage effectif des actions de réduction au travers d'indicateurs fiables et permettent le suivi des coûts associés.



Les conseils de la profession

L'approche en flux monétaire/comptable ne doit pas être la seule utilisée pour déterminer les postes d'émissions significatifs et encore moins pour en rendre compte, car même si elle peut s'avérer une bonne approximation pour identifier certains postes, elle n'est pas suffisante et doit être impérativement couplée à une approche en flux physique/réels.

Par exemple, estimer les émissions liées à la consommation d'énergie d'une entreprise (électricité, gaz naturel, etc.) sur la base des dépenses d'énergie est très risqué et complique le suivi et l'interprétation des résultats d'une année sur l'autre. En effet, de tels ratios sont particulièrement sensibles à la volatilité des prix de marché de l'énergie.

De même pour une entreprise qui vend des produits, seule une approche physique et analyse de cycle de vie dédiée et spécifique aux produits commercialisés permet d'évaluer précisément les émissions et donc de piloter la stratégie de décarbonation de manière adéquate.

Les ratios monétaires ne doivent être utilisés qu'en l'absence de tout autres sources d'information/données d'activité.¹



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Avoir un bilan inutilisable et non représentatif de la réalité des activités de l'organisation.



¹Tribune – Non, un Bilan Carbone® réalisé en quelques clics n'existe pas. Association pour la transition Bas Carbone (ABC), 22 avril 2021,

Tribune – Évaluer l'impact carbone de mes dépenses, est-ce suffisant pour réussir ma transition? Association pour la transition Bas Carbone (ABC), 10 décembre 2021.

LA SOURCE DES FACTEURS D'ÉMISSIONS



Quels sont les flux d'entrée proposés par l'outil?

Pourquoi c'est important:

D'abord parce que réglementairement¹, les facteurs d'émission (FE) de la Base Carbone® sont à utiliser par défaut, et que cette base est régulièrement mise à jour avec des FE de plus en plus précis et de plus en plus nombreux. Ainsi progressivement, les taux d'incertitude diminuent (cf paragraphe sur l'incertitude) et la concordance avec les données d'activité grandit et s'améliore.

Ensuite parce que **certains secteurs d'activité ont des FE spécifiques métiers** qui permettent de suivre plus finement les émissions de GES correspondantes pour mettre en œuvre des actions de réduction ciblées (ex. prise en compte du critère carbone dans la conception ou l'usage de produits).

Enfin, parce que **certains FE correspondent à la somme d'émissions de différentes phases** (amont, fabrication, etc.) et qu'il doit être possible d'en supprimer certaines pour éviter des doubles comptages, ou de différents gaz dont le détail peut être exploité (ex. CO2b).



Les conseils de la profession

Privilégier la Base Carbone® lorsque c'est possible en suivant la méthodologie BEGES. Intégrer les FE complémentaires selon les préconisations des guides sectoriels et les enjeux métiers (bases diverses).

Les bases de données les plus connues et utilisées sont la Base Carbone®, Ecoinvent, UK-BEIS (DEFRA), INIES...



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Avoir un bilan inutilisable et non représentatif de la réalité des activités de l'organisation avec des résultats obsolètes.

1cf page 21 point 8.3 de la Méthode pour la réalisation des BEGES conforme à l'article 1229-25 du code de l'environnement version 4 - 2016

LES QUESTIONS D'INCERTITUDES



Ai-je une visibilité sur l'incertitude de mon bilan?

Pourquoi c'est important :

Le taux d'incertitude permet d'informer un utilisateur sur l'intervalle dans laquelle la valeur exacte se situe.

L'incertitude est inhérente à l'estimation, elle ne peut pas être nulle. Elle illustre le fait que chaque calcul a fait l'objet d'hypothèses et de choix. Ces hypothèses et choix de calcul sont en général le meilleur moyen que l'on a trouvé pour "mesurer" des réalités physiques compte tenu des contraintes à prendre en compte à ce moment-là (ressources temps, argent, instrument utilisé, rigueur de celui qui prend la mesure, ...). Les hypothèses peuvent donc être discutables et peuvent être remises en question si nécessaire.

Chaque élément et chaque "niveau" (facteur d'émission, bilan, …) a son taux d'incertitude et le taux d'incertitude d'un bilan va être la résultante de toutes les approximations qui ont été réalisées tout au long des calculs.

Les deux principales incertitudes à prendre en compte sont l'incertitude sur la donnée d'activité et l'incertitude sur le facteur d'émission.



Les conseils de la profession

L'idéal est bien entendu d'avoir un taux d'incertitude le plus bas possible. Plus le taux d'incertitude est bas, plus le diagnostic est précis, fiable et permet un pilotage pertinent.

Pour les incertitudes liées aux facteurs d'émissions, on peut utiliser les recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux ou les incertitudes présentes dans la Base Carbone®.

Dans tous les cas, l'incertitude d'un BEGES doit être précisément expliquée, ainsi que ses tenants et aboutissants. Il est nécessaire d'avoir une transparence totale des hypothèses et des choix réalisés.



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Un BEGES inutile, des comparaisons impossibles.

Parfois, des évolutions de résultats de calculs d'un exercice sur l'autre sont liées à l'évolution des facteurs d'émissions ou à des modifications liées aux incertitudes. Il ne faut pas les confondre avec des évolutions de résultat liée à l'impact positif ou négatif d'une action.



NIVEAU DE DÉTAIL



De quel niveau de détail ai-je besoin?

Pourquoi c'est important :

Pour reprendre la comparaison comptable, avez-vous besoin de vos comptes de résultats et de vos bilans au centimes près, au kilo ou million d'euros près ? De quel niveau avez-vous besoin pour piloter ou percevoir une augmentation ou une baisse ?



Les conseils de la profession

Vous n'avez peut-être pas besoin de la même granulométrie sur chaque poste ? Une démarche itérative est une bonne manière de procéder.

La bonne granulométrie est celle qui vous permet de mesurer le résultat de vos actions.

Les postes d'émissions les plus significatifs (c'est à dire ceux qui représentent une part importante des émissions) requièrent également le plus grand niveau de détail : l'effort de collecte de données et de précision est croissant avec la significativité des postes d'émissions.



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Ne pas pouvoir mesurer le résultat des actions et donc ne pas pouvoir piloter sa stratégie ou au contraire perdre des ressources sur de la précision de calcul inutile au détriment du passage à l'action.

LA GOUVERNANCE DE L'OUTIL

?

Quel type de structure gère l'outil ? Qui sont les parties prenantes ? Quelles expertises sont affectées ? Quelles garanties que les calculs faits et la base de données sont conformes aux méthodes (transparence globale) ?

Pourquoi c'est important :

Parce que la culture d'une entreprise et ses actions sont corrélées à ses valeurs et à son ultime raison d'être, et l'ultime raison d'être d'une entité est celle des parties prenantes qui composent sa gouvernance. Elle peut être plus ou moins mercantile.

Parce que la gouvernance d'un outil peut aussi évoluer dans le temps, les rachats sont fréquents.

Parce que le nom commercial peut être différent du nom de l'entreprise et le nom de l'entreprise peut-être différent des noms des parties-prenantes qui composent sa gouvernance.

Parce que n'importe qui peut faire dire ce qu'il veut aux chiffres.





Les conseils de la profession

Ne pas se fier qu'aux documents commerciaux et aux allégations, faire un minimum de benchmark, se renseigner.

Déterminer qui compose la gouvernance de l'outil et quelles sont les ultimes raisons d'être des parties-prenantes liées à la gouvernance ainsi que leur légitimité.

Des acteurs tiers de confiance sont-ils parties-prenantes ? Comment se positionne l'outil dans son écosystème, est-il en lien ou entretient-il des échanges avec l'ensemble de la chaîne de valeur et/ou avec d'autres outils ?

Quelles garanties de neutralité présente la structure ? Y-a-t-il des conflits d'intérêts perceptibles ? Le même groupe ou la même structure propose-t-il à la fois le diagnostic et les solutions ? Si oui, comment les deux activités s'articulent-elle et comment le conflit d'intérêt est-il géré ?

S'interroger sur l'affectation des ressources : les ressources et les efforts sont-ils affectés aux actions commerciales, au marketing et au design de l'outil et/ou à la solidité technique et l'expertise ?

L'absence de ressources ou de faibles ressources affectées à la solidité technique et à l'expertise n'est pas un bon signe .



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Le risque est de consacrer du temps et de l'argent pour un outil inadapté, contre productif et d'être obligé de repartir sur une autre solution lors des mises à jour des bilans.

Le choix d'un fournisseur qui ne soit pas en cohérence avec la stratégie affichée de l'organisation peut être porté à son discrédit.

Un biais de neutralité peut influencer le résultat et la lecture du résultat au profit des intérêts de la gouvernance voire au détriment de la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ses conséquences.



LE SAVIEZ-VOUS?

L'ABC propose une mise en conformité des outils de comptabilité carbone.

En savoir +

LA PÉRENNITÉ DE L'ÉDITEUR ET/OU DE L'OUTIL



Les données sont-elles exportables, réversibles, transparentes ? Un export XML est-il possible ? Les résultats sont-ils importables dans d'autres outils ?

Pourquoi c'est important :

Si l'outil est racheté, s'il n'a pas de dynamique commerciale, ou si la solution est abandonnée, il est important que l'entreprise puisse récupérer ses données pour les réinjecter dans un tableur classique de calcul de son Bilan GES.



Les conseils de la profession

S'assurer de pouvoir récupérer à tout moment ses données via un flux XML et que ce flux soit compatible pour une potentielle réinjection des données dans un tableur classique de calcul de son Bilan GES.



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Perdre ses données, ne pas pouvoir les réutiliser, devoir tout recommencer.



L'USAGE TIERS POTENTIEL, LA CONFIDENTIALITÉ ET LE LIEU D'HÉBERGEMENT DES DONNÉES



Où sont hébergées mes données ? Sont-elles protégées ? Un usage tiers est-il fait de mes données ? Quelles garanties ai-je de récupération des données en cas de problème (piratage, problème de serveur, etc.) ?

Pourquoi c'est important :

La question de la sécurité des données n'est pas spécifique aux outils de comptabilité carbone, mais il reste important de ne pas l'ignorer et de l'adresser au même titre que vous vous la poseriez pour les autres données de votre organisation (données RH, comptables, ERP, ...).

Au-delà de l'aspect sécurité, il faut aussi garder à l'esprit l'impact et le poids croissant du numérique dans l'empreinte carbone de tous les acteurs.



Les conseils de la profession

A minima, **aligner ses choix sur sa stratégie générale de sécurisation des données** et s'il n'y avait pas de stratégie précédemment, soulever la question.

Etre cohérent pour le choix de ses fournisseurs en termes d'impact de ses derniers (qui va se retrouver dans votre bilan in fine) et ne pas négliger l'impact du numérique qui pourrait croître de 60 % d'ici à 2040.¹



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Perdre ses données de manière irréversible, être piraté, que les données soit revendues à des acteurs extérieurs et/ou fasse l'objet d'un usage abusif ou détourné.

Utiliser des solutions énergivores qui peuvent être portées au discrédit de l'organisation et alourdir le BEGES de l'entreprise.

¹Sénat, Rapport d'information – mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique, juin 2020

LA MISE À JOUR RÉGULIÈRE / LA MAINTENANCE



L'outil est-il régulièrement mis à jour, les bugs sont-ils corrigés au fur et à mesure ?

Pourquoi c'est important :

Les sources des facteurs d'émissions (ex : Base carbone®), la réglementation, les méthodes, les aspects sectoriels évoluent, s'améliorent, se précisent et sont régulièrement mis à jour.



Les conseils de la profession

S'assurer que l'outil intègre au fur et à mesure les mises à jour et les améliorations et qu'un système de feedback pour faire remonter les "bugs" est possible et pris en compte.



Risques encourus à ne pas s'être posé la question

Avoir un résultat obsolète ou biaisé avant même d'avoir commencé ou bien à court terme au fur et à mesure des mises à jour et des avancées ce qui va engendrer un décalage progressif. Se retrouver à termes dans une situation de paralysie (en particulier si les bugs ne sont pas corrigés régulièrement).



LES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Une fois, ces premières questions posées, vous pouvez vous interroger sur **vos besoins et contraintes organisationnelles propres** comme par exemple :

- Votre niveau souhaité de portage de la démarche (plus ou moins internalisé)
- Votre niveau de maturité actuel ou souhaité (expertises en interne, montée en compétences, ...)
- Votre niveau d'engagement actuel ou souhaité et celui de vos parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, ...)
- Vos besoins d'expertise externe, de validation, de revue critique
- Vos besoins en termes de disponibilité de supports d'accompagnement (Guide méthodologiques, Vidéo-tutoriels en ligne, Aides en ligne (textes explicatifs)
- Vos besoins en termes de conformité (conformité ISO 14 064-1 : 2018, GHG Protocol, BEGES réglementaire français (Art 75 loi Grenelle 2)).

- FAQ et Chatbot, supports techniques humains avec un spécialiste du Bilan GES.)
- Vos besoins en termes de fonctionnalités (ergonomie, accès multi-utilisateur, édition de rapports, outil de pilotage ou de suivi du plan d'actions inclus ...)
- Vos besoins liés à votre secteur d'activité
- Vos besoins liés à la taille de l'entreprise (TPE, ETI, Grand Groupe, ...)
- Vos besoins liés à votre organisation géographique (nombre de sites, national ou international ...)
- Vos besoins liés à votre culture d'entreprise
- Vos besoins liés aux sollicitations de vos parties-prenantes (étiquetage environnemental, ...)

Les experts membres de l'APCC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner aussi dans le choix de votre outil en fonction de votre niveau et de vos besoins.

L'annuaire des membres de l'APCC est à votre disposition.

LES SOLUTIONS DE COMPTABILITÉ CARBONE

En termes de format, on va retrouver deux types de configurations :

LES OUTILS « NUMÉRIOUES »

Sous forme de plateforme Saas ou d'application.

En général, cela impliquera (à vérifier au cas par cas) un hébergement externe des données (amenant à se poser la question de la cyber sécurité), une dépendance certaine vis-à-vis du fournisseur de solutions (amenant à se poser la question de la récupération des données), et un risque de manque de transparence sur certains aspects (mise à jour des facteurs d'émissions, ...).

En parallèle, ces outils présentent en général une ergonomie qui rend agréable l'expérience utilisateur et en conséquence permettent une autonomie accrue et une accessibilité plus importante pour les non-experts. Un point de vigilance doit être apporté : l'accessibilité accrue ne doit pas remplacer un accompagnement humain (suivi, vérification) qui reste indispensable pour ne pas conduire à des erreurs méthodologiques importantes.

On notera également que **ces outils permettent souvent une automatisation ou une simplification de certaines tâches** (telles que les duplications d'empreintes ou l'édition automatique de livrables).

Ils permettent également assez facilement des **accès multi-utilisateurs**, ce qui peut être facilitant pour les structures avec beaucoup de référents.



LES OUTILS « INFORMATIOUES »

Sous forme de tableur, ou de logiciel téléchargeable localement.

En général, cela implique (à vérifier au cas par cas) un hébergement et un stockage interne des données (amenant à se poser la question de la sécurité des données d'un point de vue interne).

La base étant souvent Excel, il s'agit d'un outil connu, manipulable et appropriable par le plus grand nombre.

En parallèle, l'ergonomie et l'expérience utilisateur peuvent être des points d'amélioration ainsi que la praticité en multi-utilisateur.



LISTE D'OUTILS

Voici une liste aussi exhaustive que possible à ce jour des solutions disponibles sur le marché français (classée par ordre alphabétique) :

- Aktio http://www.aktio.cc
- Bilan Carbone (Tableur / BC+) https://www.associationbilancarbone.fr/
- Budget our Planet http://www.budgetourplanet.com
- Global Climate Initiatives http://globalclimateinitiatives.com
- Carbo https://www.hellocarbo.com
- GHG Protocol https://ghgprotocol.org/calculation-tools
- Greenflex IQ http://www.greenflex.com/greenflexiq-fr
- Greenly http://www.greenly.earth
- Kabaun http://kabaun.com
- Keewe http://keewe.eu
- Mobeetip http://mobeetip.fr/mesurer
- PlanA http://plana.earth
- · Sami http://www.sami.eco
- Tapio http://tapioview.com
- Toovalu http://www.toovalu.com/
- WeCount http://www.wecount.io
- Zeriodes https://zeriodes.com/

SOURCES UTILISÉES DANS CETTE NOTE ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES:

Non, un Bilan Carbone® réalisé en quelques clics n'existe pas

Tribune - 22 avril 2021, Association pour la transition Bas Carbone

Évaluer l'impact carbone de mes dépenses, est-ce suffisant pour réussir ma transition?

Tribune - 10 décembre 2021, Association pour la transition Bas Carbone

Réussir sa transition bas carbone : les outils et méthodes pour les organisations et les territoires

Publication - 30 janvier 2020, Association pour la transition Bas Carbone

Du Bilan Carbone® à l'intégration d'une stratégie climat : pourquoi et comment aller plus loin que la comptabilisation GES et les plans d'actions à court terme ?

Atelier APCC - 16 septembre 2021, Produrable

Procédure de mise en conformité à la méthode Bilan Carbone®

Référentiel d'analyse - novembre 2021, Association pour la transition Bas Carbone (disponible sur demande auprès de l'ABC)

Méthode pour la réalisation des BEGES conforme à l'article 1229-25 du code de l'environnement version 4

2016, Ministère de l'Écologie

Comptabilité et Stratégie Carbone des PME

Association pour la transition Bas Carbone:

Rapport n°1 : Pourquoi et comment compter le carbone pour pouvoir compter sur l'avenir ?

Rapport n°2 : Engager sa transition bas carbone : quels enjeux pour l'entreprise ?
Rapport n°3 : Comment mettre en œuvre une transition bas carbone au sein d'une entreprise ?

Synthèse de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

Mars 2020, Ministère de la Transition Écologique

La SNBC résumée en 4 pages

Mars 2020, Ministère de la Transition Écologique

À PROPOS DE L'APCC

L'APCC, Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement est une association crée en 2010 à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

L'association a pour objet de :

- Représenter les entreprises qui accompagnent et conseillent au quotidien les entreprises, collectivités et établissement publics sur les sujets liés à la transition énergétique
- Inscrire ses membres dans une démarche d'échange et d'amélioration continue
- Informer, expliquer, donner des clés et diffuser les bonnes pratiques aux organisations sur les thématiques liées à la transition énergétique

L'APCC participe activement aux politiques afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée et la préservation des ressources naturelles. L'APCC est consultée ou intervient dans le cadre des évolutions réglementaires et méthodologiques.

L'APCC dispose de groupes de travail, d'échange et de réflexion sur les enjeux prédominants du secteur, elle produit des livrables divers et variés tels que des notes de positionnement et participe à des travaux avec ses parties prenantes (MTES, ADEME, associations, institutions et acteurs de la transition énergétique).

L'APCC organise une dizaine d'événements présentiels et virtuels par an (webconférences, Sommet Virtuel du Climat, journées techniques, rencontres régionales).

Enfin, l'APCC dispose d'un annuaire de ses membres, classés par région, domaines de compétences et spécialités sectorielles. Cet annuaire permet aux organisations en recherche d'un expert pour les accompagner sur les thématiques climat et mobilité de trouver facilement un bureau d'étude qui leur convienne.

Site web : www.apc-climat.fr Mail : contact@apc-climat.fr

23

